



# Coup d'œil sur

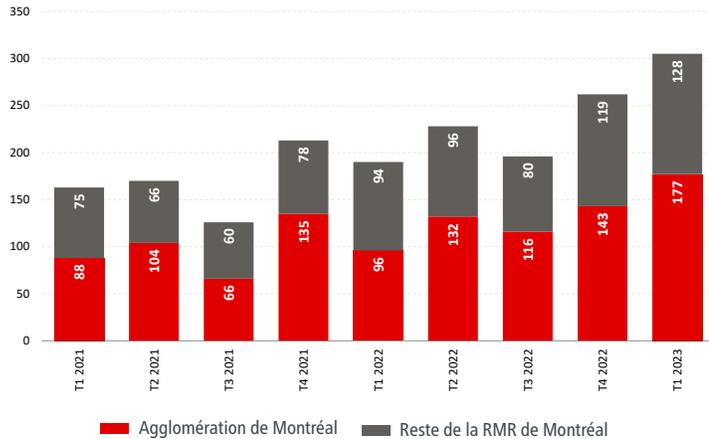
# Les faillites d'entreprises et de consommateurs

## Agglomération de Montréal et RMR de Montréal

Mai 2023

Une publication de la Division de l'intelligence économique  
Service du développement économique • Ville de Montréal

### Faillites d'entreprises, agglomération de Montréal et reste de la RMR, 1<sup>er</sup> trimestre 2021 au 1<sup>er</sup> trimestre 2023



Source : Bureau du surintendant des faillites Canada.

### HAUSSE MARQUÉE DES FAILLITES D'ENTREPRISES AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2023

Le Bureau du surintendant des faillites a rapporté 305 faillites d'entreprises sur le territoire de la région métropolitaine de Montréal au 1<sup>er</sup> trimestre de 2023, soit une hausse de 16,4 % par rapport à ce qui avait été enregistré au trimestre précédent.

Au cours de cette période, le nombre de dossiers de faillites a augmenté de 23,8 % dans l'agglomération de Montréal et de 7,6 % dans le reste de la RMR.

### Faillites d'entreprises Agglomération de Montréal - 1<sup>er</sup> trimestre 2023

177 dossiers

#### Variation trimestrielle

T4 2022 - T1 2023

+ 34 dossiers

+ 23,8 %

#### Variation annuelle

T1 2022 - T1 2023

+ 81 dossiers

+ 84,4 %

### Faillites de consommateurs

Agglomération de Montréal - 1<sup>er</sup> trimestre 2023

437 dossiers

#### Variation trimestrielle

T4 2022 - T1 2023

+ 48 dossiers

+ 12,3 %

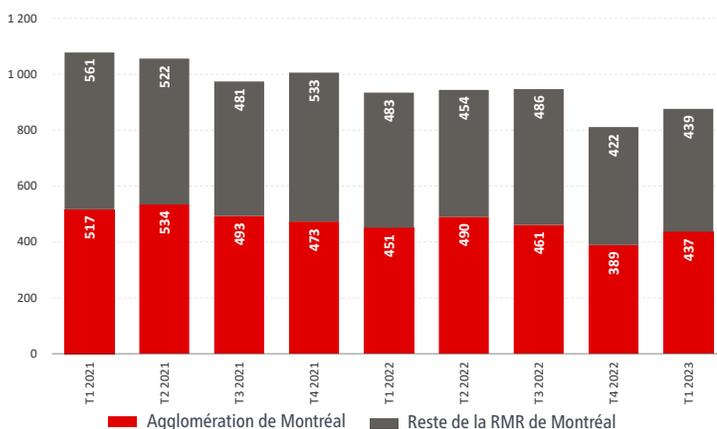
#### Variation annuelle

T1 2022 - T1 2023

- 14 dossiers

- 3,1 %

### Faillites de consommateurs, agglomération de Montréal et reste de la RMR, 1<sup>er</sup> trimestre 2021 au 1<sup>er</sup> trimestre 2023



Source : Bureau du surintendant des faillites Canada.

### MOINS DE FAILLITES PERSONNELLES AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2023 COMPARÉ AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2022

Au total, 437 faillites personnelles ont été enregistrées dans l'agglomération de Montréal au 1<sup>er</sup> trimestre de 2023, soit 14 dossiers de moins qu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2022. Il s'agit, toutefois, d'une hausse de 12,3 % par rapport aux 389 dossiers de faillites enregistrés au trimestre précédent.

Dans le reste de la RMR, le nombre de faillites personnelles a augmenté de 4,0 % entre le 4<sup>e</sup> trimestre de 2022 et le 1<sup>er</sup> trimestre de 2023.